

POUR NOUS JOINDRE

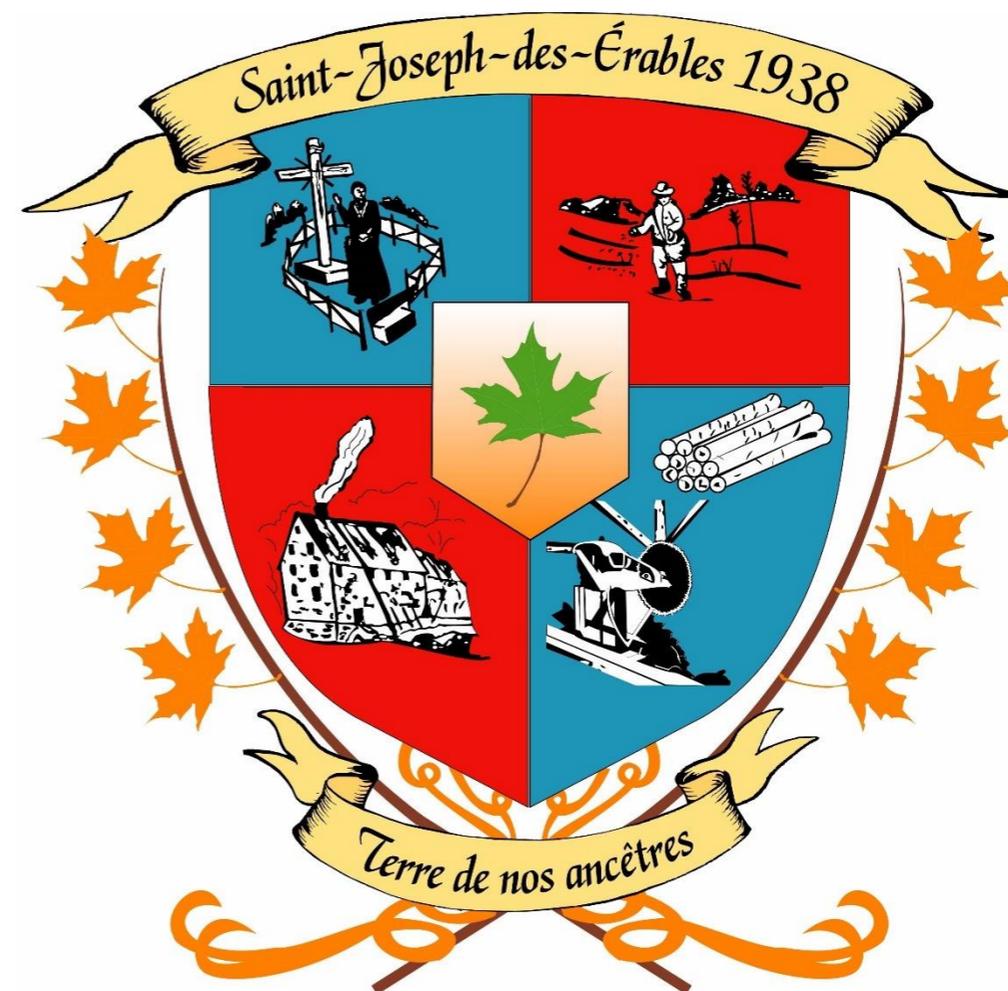
DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 34, numéro 5, juillet 2020

Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0
www.stjosephdeserables.com
Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Voilà l'été, la saison des travaux routiers dans notre municipalité. La reprise en accélérée nous invite à vous informer des travaux pour la saison 2020. Tout d'abord, amélioration mineure du drainage de la chaussée du rang des Érables nord ainsi qu'une réparation mineure de la structure à proximité. Il y aura une réparation majeure dans le rang St-Bruno pour améliorer la structure et le drainage de la surface de roulement sur une distance de 400 mètres. Rappelons que ces travaux sont payés par le retour de la taxe d'assise sur l'essence. Des travaux d'importance avec excavation des déblais vers le terrain nouvellement acquis par la municipalité seront également réalisés dans le cadre du programme de subvention RÉCIM. Un talus instable sera consolidé près du 110, rang des Érables nord. Ces travaux seront supervisés et financés par le ministère de la sécurité publique, compte tenu de son urgence et de sa dangerosité.



Autre chose, une rencontre a eu lieu récemment avec monsieur Nicolas Tremblay et Sébastien Allard du ministère des Transports pour nous informer de l'évolution du dossier du pont enjambant la rivière Chaudière. Les études de besoin ainsi que de solutions sont engagées par une firme indépendante qui à terme (fin de l'été 2021) nous apportera l'heure juste des orientations à prendre pour ce projet. Bref, ce sont de bonnes nouvelles.

À la prochaine!

Jeannot Roy, maire

Chronique du conseil

Lors des séances ordinaires du conseil municipal du 2 juin et du 7 juillet, le conseil municipal :

- Autorise un technicien de rivière de COBARIC à circuler sur le territoire de la municipalité pour procéder à la caractérisation de la rivière des Fermes ainsi que des fossés se jetant dans la rivière des Fermes.
- Lors de la séance de juin, le conseil mandate des professionnels pour la préparation d'un carnet de santé de ses installations actuelles dans le cadre du programme de subvention RÉCIM. Ce dit rapport a été déposé à la séance de juillet.
- Adopte le nouveau règlement sur la garde des chiens et des chats.
- Mandate l'Escouade Canine MRC 2017 pour faire l'application du règlement provincial sur les chiens et les chats.
- Dans quelques semaines, la municipalité procèdera à l'acquisition du site du Moulin des Fermes.

Fermeture du rang St-Bruno

Des travaux routiers auront lieu du 3 au 15 août 2020, veuillez prendre note que le rang St-Bruno sera fermé à la circulation durant cette période.



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SIS AU 174, RANG DES ÉRABLES, SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

**Relatif à une demande de dérogation mineure
(174, rang des Érables, lot projeté 6 299 122)**

Prenez avis que le conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée vise à permettre au propriétaire concerné de lotir son lot, afin d'effectuer la mise à jour de ses installations sanitaires. Le lot projeté n'offre pas l'espace suffisant, car il possède une profondeur de 15.37 mètres. Le règlement de lotissement (218-17, article 2.1) exige au propriétaire une profondeur minimale de 60 mètres.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire qui sera prévue le 4 août prochain à 19h00 au bureau municipal situé au 370-A rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-septième jour du mois de juillet 2020.

Marie-Josée Mathieu

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Mise à jour COVID-19

Notre personnel poursuit actuellement ses activités régulières par télétravail. Vous avez la possibilité de les rencontrer sur rendez-vous seulement. Vous pouvez communiquer avec eux par téléphone au 418-397-4772 ou par courriel à municipalite@stjosephdeserables.com ou à info@stjosephdeserables.com

Pour les questions concernant les demandes de permis, vous pouvez communiquer avec notre inspecteur en bâtiment à l'adresse courriel suivante : permis@stjosephdeserables.com

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 4 août. Pour connaître la façon dont la séance aura lieu, surveillez notre page Facebook qui vous indiquera l'information concernant la tenue de celle-ci. Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel. **Dans le cas des séances de conseil par visioconférence, les vidéos seront disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://stjosephdeserables.com>.**

Nous continuons de suivre l'évolution de la situation et nous vous tiendrons informé des derniers développements via notre page Facebook et notre site web.

Matériaux de construction et gros rebuts

Selon l'entente d'ordure avec les Services Matrec, les objets non-courants sont ramassés lors des cueillettes régulières. Cependant, nous tenons à vous rappeler que tous les matériaux de construction, les appareils électroniques ainsi que les résidus domestiques dangereux (RDD) ne seront pas ramassés avec la cueillette régulière. Tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche peuvent disposer gratuitement de ces rebuts pour un maximum annuel de 500 kg par adresse résidentielle. Pour toutes questions, voici les coordonnées pour les rejoindre :

Horaire	
1er avril au 31 octobre	1^{er} novembre au 1^{er} mars
Lundi au vendredi 7h à 17h30 – samedi 8h à 16h30	Lundi au vendredi 7h à 17h30
184, 181e Rue (Parc industriel), Beauceville Information : 418-774-5275	

Prudence sur les routes

En cette période de l'année, il y a une augmentation du nombre d'usagers sur la route. Par le fait même, l'excès de vitesse est l'une des deux principales causes d'accident sur les routes. Dépasser les limites permises, et ce même de peu augmente considérablement les risques d'accident. Non seulement vous courez le risque de recevoir une amende, mais vous mettez également en péril votre vie et celles des autres usagers de la route. Nous vous rappelons d'être vigilants et de bien planifier vos déplacements, afin d'assurer votre sécurité et celle des autres automobilistes.

Permis de feu

Nous vous rappelons qu'un permis de brûlage est nécessaire pour faire brûler des branches résultant de travaux agricoles ou autre matériel constitué de bois pour tout feu ayant plus de 3 pieds par 3 pieds. Vous devez demander un permis de brûlage, au moins 24 heures à l'avance, auprès de monsieur Alain Busque, du service de sécurité incendie de la ville, au 418-389-9966. Le permis peut être suspendu pour des raisons de sécurité.

Malgré l'émission du permis de brûlage, tout incident réclamant la présence du service de sécurité incendie pourra être facturé.

De plus, il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur à moins que celui-ci soit situé à plus de 2 mètres de tout bâtiment ou de la limite de propriété, qu'il soit d'une grosseur de moins d'un mètre carré et qu'il soit situé dans la cour arrière ou latérale du bâtiment principal.

Fermeture du bureau municipal (vacances estivales)

Veillez noter que la municipalité sera ouverte durant la période des vacances de la construction. Par contre prenez note que la fermeture du bureau municipal aura lieu du 14 au 22 août inclusivement pour les vacances annuelles de la directrice-générale. En cas d'urgence, vous pouvez communiquer avec le Maire ou le conseiller de votre secteur.

Cédule de vidange de fosse septique

La vidange de fosse septique pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables se fera dans la semaine du 20 au 31 juillet 2020. Veillez noter que les propriétaires dont la vidange de la fosse est prévue pour la saison 2020 recevront par la poste un avis écrit de la MRC les avisant de la semaine prévue de la vidange. Les avis seront postés deux semaines avant la date prévue de la vidange et comprendront toutes les consignes de préparation de la fosse qui devront obligatoirement être observées pour qu'elle soit vidangée.

Technicien de rivière

Dans le cadre du projet Gestion intégrée des débits de pointe et des sédiments dans le bassin versant de la rivière des Fermes, le comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) doit procéder à la caractérisation des fossés du territoire de notre municipalité situé dans le bassin versant de la rivière des Fermes. Pour se faire, nous tenons à vous informer qu'au cours des prochaines semaines, un technicien arpentera les fossés et ses affluents sur du territoire.

Faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport financier du 31 décembre 2019, préparé par la firme *Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l. et présenté par* monsieur Claude Arguin, nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont culminé à 763 486 \$ et les charges de fonctionnement ont été de 973 751 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 64 460 \$. Les surplus accumulés non affectés au 31 décembre 2019 sont de 199 627 \$ et les surplus affectés sont de 60 000 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant préparé par Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. et signé en date du 10 mars 2020 indique que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public »

Clinique de dépistage mobile SANS rendez-vous



De 10 h à 15 h

27 et 28 juillet :

Halte Desjardins de Saint-Joseph

29 et 31 juillet :

Place Beauceville

30 juillet :

Club Parentaïde de Saint-Jules
(devant l'école)

Places limitées

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Nouveau service de télécommunication

Lors de la séance du conseil du 5 novembre 2019, nous avons mandaté l'entreprise Beauce Télécom à déployer l'accès à Internet haute-vitesse pour la totalité de la municipalité. Dans le souci d'avoir une couverture à 100 % de la municipalité, nous avons dû participer financièrement au projet via le Fond de soutien aux projets structurants. C'est une aide financière dédiée aux projets pour améliorer les milieux de vie notamment dans les domaines social, culturel, économique, communautaire et environnemental.

Présentement, certains secteurs de la municipalité ont la possibilité de recevoir les trois services avec Beauce Télécom. Dans les prochains semaines, d'autres secteurs de la municipalité se rajouteront et auront accès à ce réseau. Vous pouvez donc les contacter pour vous brancher ou pour connaître les différents forfaits qui vous sont offerts.

<https://www.facebook.com/Beaucetelecom/> ou <https://www.beaucetelecom.net/>

Recherche bois de tilleul

Nous sommes à la recherche de bois de tilleul en bios bûché ou non. Pour plus de détails appeler Simon Jacques au 418-209-1003 ou Pascale Martel au 418-397-4133.

Merci!

Pascale et Simon Jacques

Cohabitation entre l'agriculture et le résidentiel

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demande la collaboration des agriculteurs et agricultrices concernant l'épandage de lisier et de fumier solide. Une attention spéciale est demandée pour les fins de semaine et lors des canicules.

De plus, nous sollicitons votre collaboration en portant une attention particulière aux résidus qui pourraient s'échapper de vos épandeurs afin de garder nos routes propres et sécuritaires pour les usagers. Nous demandons la collaboration de tous, afin d'éviter d'établir une réglementation trop sévère dans le futur.

Photos pour le calendrier 2021

La confection du calendrier 2021 débutera sous peu. Chaque année, nous sommes impressionnés et nous découvrons vos magnifiques photos qui sont toujours très appréciées. Vous aussi pouvez participer activement à ce beau projet en nous soumettant vos photos de notre belle municipalité. Vous pouvez nous faire parvenir vos photos au format original à l'adresse suivante : info@stjosephdeserables.com.